



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale

Versailles, le 13 septembre 2021

Inspection Pédagogique Régionale des langues vivantes
Affaire suivie par :
Frédéric CHERKI
Coordonnateur

Les inspectrices et inspecteurs de Langues vivantes

à

3 boulevard de Lesseps
78017 Versailles.cedex

Mesdames et messieurs les professeurs de langues
vivantes

S/C de mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée inter-langues 2021-2022

PREAMBULE COMMUN A TOUTES LES DISCIPLINES

Chères et chers collègues,

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, les IA-IPR ont à cœur de vous souhaiter une bonne rentrée. Aux collègues qui rejoignent notre académie, nous souhaitons la bienvenue.

Au terme d'une année compliquée par la gestion de la situation sanitaire et endeuillée par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, les corps d'inspection vous adressent collectivement leurs remerciements pour avoir assuré la continuité des enseignements et maintenu en toutes circonstances le lien avec vos élèves. Les inspecteurs vous assurent de leur présence à vos côtés en cette nouvelle année scolaire pour vous conseiller sur l'accompagnement des élèves, la construction et la consolidation de leur parcours de formation.

Notre académie réaffirme avec force son engagement en faveur de la laïcité et du respect des valeurs de la République. Un [plan de formation national](#) leur sera consacré sur l'ensemble du territoire. Les *masters MEEF* leur accorderont désormais une place essentielle en formation initiale.

Dans le contexte sanitaire que nous avons connu, votre forte mobilisation autour des plans de continuité pédagogique mis en œuvre dans les établissements ont permis aux élèves de ne jamais interrompre leurs apprentissages

Issu de réflexions et des expériences menées sur le terrain, un guide *Organiser la continuité pédagogique – Mettre en œuvre l'hybridation* a été élaboré dans notre académie. Nous vous invitons à [consulter sa présentation](#) et à le [télécharger](#).

La mise en œuvre du *Grand Oral* au baccalauréat général et technologique a renforcé la dynamique sur le développement des compétences orales des élèves tout au long de leur parcours scolaire dans le secondaire. Des ressources pédagogiques ont été conçues et [sont disponibles sur le site de l'académie](#). Ces actions s'inscrivent pleinement dans le nouveau [Projet académique 2021-2024 Apprendre - S'épanouir - Se transformer](#). Celui-ci mobilise l'ensemble des acteurs de la communauté éducative autour de projets emblématiques de la politique éducative académique. Il stimule et valorise la capacité d'innovation et d'initiative des personnels de l'académie

Au collège, inscrire les apprentissages dans les parcours des élèves

Le collège a vocation à poursuivre l'acquisition des fondamentaux travaillés depuis l'école primaire et à les consolider.

Pour servir cette ambition, le programme **Devoirs faits** s'enrichit de modalités nouvelles. Il s'adapte et se réinvente afin que chaque élève qui en a besoin soit accompagné à la fois dans la réalisation de ses devoirs et dans la consolidation de ses acquis. Le plan d'action académique 2021-2022 ouvre de nouvelles perspectives, en lien avec les objectifs du projet académique. Il permettra de proposer Devoirs faits à un plus grand nombre d'élèves, d'améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs et de favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire. De nombreuses ressources pédagogiques mobilisables sont présentes sur [la page Devoirs faits du site académique](#).

Les objectifs du collège sont également de préparer chaque élève à poursuivre sa formation au nouveau lycée général et technologique ou au lycée professionnel transformé. **Les parcours éducatifs**, en particulier le [Parcours Avenir](#), offrent un cadre privilégié d'apprentissages, ils sont aussi une source de la motivation et de la projection des élèves dans la poursuite d'études au lycée.

Au lycée général et technologique, préparer la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Dans la voie générale, l'offre d'enseignements de spécialité permet aux élèves de diversifier leur parcours à partir de choix personnalisés. L'accompagnement et le suivi des élèves assuré par les professeurs principaux et les professeurs référents les aident à opérer un choix éclairé.

Un plan de valorisation national de la voie technologique est engagé pour réaffirmer sa spécificité dans le système éducatif scolaire et supérieur. Il s'agit notamment, au collège et en classe de seconde générale et technologique, de mieux informer les élèves et leurs familles sur les caractéristiques des séries technologiques et les perspectives de réussite qu'offre chacune d'entre elles.

La réforme du baccalauréat maintient l'équilibre entre évaluation ponctuelle terminale et contrôle continu dans les résultats, respectivement à hauteur de 60 % - 40 %. Un nouveau cadre réglementaire, paru cet été, définit les modalités de la prise en compte du contrôle continu du fait de la suppression des évaluations communes. Sur la base de [recommandations nationales de l'IGÉSR](#), les corps d'inspection seront aux côtés des chefs d'établissement et des équipes lors de l'élaboration collective d'un projet d'évaluation propre à chaque établissement. L'harmonisation des pratiques évaluatives doit ainsi conforter votre travail tout en garantissant la diversité des évaluations, l'équité de traitement et la transparence vis-à-vis des jeunes et leurs familles.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Mesdames et messieurs les professeurs de langues vivantes,

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, nous tenons avant toute chose à saluer l'énergie que vous avez déployée l'an dernier encore dans le cadre de la continuité pédagogique et à vous remercier pour le travail accompli ainsi que pour l'engagement dont vous faites preuve au service de la réussite des élèves. Nous sommes heureux d'accueillir les professeurs qui rejoignent notre académie, félicitons les lauréats de concours et souhaitons la bienvenue aux étudiants en alternance. Nous nous réjouissons également de l'arrivée au sein du groupe de l'inspection pédagogique de langues de Marie-France Lorente en espagnol, de Jonathan Frances en anglais ainsi que de Marina Tajirian et Isabelle Valentin en lettres-anglais. Nous saluons le travail des collègues qui quittent ou ont quitté le groupe pour d'autres horizons : Françoise Parillaud et Cécile Pacchiana-Rossi en anglais, Virginie Jean en espagnol, Naomi Fink en hébreu et Marc Lewin en lettres-anglais.

Nous souhaitons, dans cette lettre, partager avec vous des informations essentielles sur les dossiers prioritaires de l'inter-langues, nationaux et académiques.

En préambule, il nous semble nécessaire de rappeler le plan ministériel de continuité pédagogique élaboré au regard de la situation sanitaire et de ses évolutions possibles. Il énonce une liste de priorités pédagogiques et propose des outils de positionnement. Vous retrouverez l'ensemble de ces informations et ressources sur la [page Eduscol dédiée](#).

Evaluation au Baccalauréat

Cette année, la réforme mise en œuvre au lycée se poursuit autour d'évolutions relatives à l'évaluation des élèves au cycle terminal. Elles figurent au [BO n° 30 du 29 juillet](#) et concernent notamment les langues vivantes enseignées dans le tronc commun, dont l'évaluation au baccalauréat s'effectue désormais entièrement en **contrôle continu** : les moyennes obtenues durant le cycle terminal sont intégrées avec un coefficient 6 pour chacune des langues (LVA et LVB) et 4 pour les LVC dans la note du candidat au baccalauréat.

Par ailleurs, l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale ne donnera pas lieu à une épreuve en fin d'année de première, mais sera lui aussi évalué en **contrôle continu**. Dans la voie technologique, l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) peut désormais être adossé à la LVB de l'élève. Enfin, une attestation de langues vivantes est délivrée à chaque candidat, à la fin du cycle terminal dans sa LVA et sa LVB. Cette attestation donnera lieu à la publication d'une note de service qui en définira les modalités d'attribution.

Nous vous invitons à prendre connaissance du [BO n° 31 du 26 août 2021](#) largement consacré à d'autres évolutions qui entreront en vigueur dès la session 2022 du Baccalauréat :

- redéfinition du format des **évaluations ponctuelles prévues en langues vivantes A et B au titre du contrôle continu pour les candidats dits individuels ainsi que pour les candidats scolaires ne disposant pas d'une moyenne annuelle** : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121384N.htm>
- note relative à l'épreuve orale dite **Grand Oral de la classe de terminale** de la voie générale : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121378N.htm>
- redéfinition des modalités d'organisation **de l'évaluation spécifique de contrôle continu pour les candidats scolarisés en section européenne ou section de langue orientale (SELO) et pour ceux présentant une discipline non linguistique (DNL) ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante** : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121393N.htm>
- **Sections binationales - Évaluations spécifiques d'histoire-géographie et de langue et littérature allemande, espagnole ou italienne** pour la délivrance simultanée du baccalauréat général et des diplômes de l'[Abitur](#), du [Bachibac](#) ou de l'[Esabac](#).

- **Sections internationales** - Évaluations spécifiques de contrôle continu organisées pour les candidats au baccalauréat, scolarisés dans les **sections internationales du cycle terminal** et préparant l'option internationale du baccalauréat.
- Modification de la **note de service relative au choix et à l'évaluation des LVE et des disciplines non linguistiques (DNL) à l'examen** : la langue vivante C, enseignement optionnel, est évaluée dans le cadre du contrôle continu donnant lieu à une moyenne annuelle (moyenne des notes de bulletin) en première et en terminale, renseignée dans le livret scolaire. Les élèves s'inscrivent en LVA et LVB, en LVC le cas échéant, dès le début de la classe de première. Le choix des langues vivantes pour les évaluations de LVA et B au moment de l'inscription à l'examen du baccalauréat s'en déduit directement (même langue et même ordre).
- **Programmes de LVE pour les candidats soumis aux évaluations ponctuelles** : 8 axes à travailler pour les candidats évalués à la fin du cycle terminal ; 6 axes sur les 8 à travailler pour les candidats évalués en fin de chaque année du cycle terminal.

Nous veillerons à vous accompagner dans l'appropriation de ces évolutions.

Un webinaire est d'ores et déjà programmé le lundi 27 septembre entre 16h30 et 17h30. Il sera complété par l'intervention d'Ia-Ipr en établissement au plus près des équipes.

Plan Langues

Comme rappelé dans la circulaire de rentrée, le **Plan langues** vise à consolider les enseignements de langue et **en** langue. Il préconise notamment de renforcer à tous les niveaux et dès le premier degré les dispositifs d'enseignement de disciplines non linguistiques (DNL). Certains d'entre vous ont déjà expérimenté en anglais en classe de troisième le test de positionnement **Ev@lang**. Pour information, vous retrouverez toutes les informations utiles à partir du lien suivant : <https://www.evalang.fr/fr>.

Semaine des langues

La sixième édition nationale de la semaine des langues en mai 2021 a de nouveau été l'occasion de mettre en lumière les nombreux projets qui mobilisent les langues vivantes au sein de notre académie. Une **page académique dédiée** réunit, par thématique, quelques-uns des projets menés par les professeurs du 1^{er} et du 2nd degrés. Un **webinaire national** consacré à la **Semaine des langues**, auquel l'académie de Versailles a participé, est consultable sur le portail langues. Les dates de la prochaine édition ainsi que la thématique retenue vous seront transmises par le biais du portail langues ainsi que par la liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous inscrire, ou par le compte Twitter **@LV_versailles**.

Formations académiques

Dans la perspective du développement professionnel des enseignants, des stages à inscription individuelle sont accessibles dans vos langues respectives. Vous pouvez vous inscrire au Plan Académique de Formation (**PAF**) jusqu'au 22 septembre 2021. D'autres formations seront ouvertes en cours d'année par le biais d'un courriel adressé aux établissements (dispositif GAIA respo).

Nous vous rappelons l'existence de dispositifs visant à répondre à des problématiques inter-langues. Ces formations, notamment à initiative locale (FIL), répondent à la demande d'un ou plusieurs établissements et des équipes. Elles font l'objet d'une négociation avec les formatrices et les formateurs concernés.

Des informations relatives au PAF inter-langues sont disponibles sur le portail langues. Ce portail, qui rend compte de l'actualité des LVE dans l'académie, met également à disposition des ressources, comme celles élaborées dans le cadre de la continuité pédagogique. Un travail de

refonte du site amorcé dans le courant de l'année dernière devrait aboutir prochainement ; le portail ainsi remanié aura vocation à s'ouvrir à d'autres destinataires, tels que les élèves et leurs familles. Nous vous encourageons à les informer de cette évolution.

2021-2022 : une année scolaire européenne

La France assurera la Présidence du Conseil de l'Union européenne (PFUE) du 1er janvier au 30 juin 2022. N'hésitez pas à vous saisir de cette opportunité pour faire de 2021-2022 une véritable année scolaire européenne. L'objectif est en effet de renforcer la place de l'Europe, de façon durable et structurante, dans les activités scolaires. Les établissements sont donc encouragés à multiplier des événements célébrant l'Europe et ses valeurs. Vous pouvez consulter la [circulaire du 6 juillet 2021](#) qui donne les grands axes stratégiques de la PFUE pour notre ministère et propose de précieuses ressources.

Une des grandes priorités de la Présidence française porte sur les partenariats scolaires qui permettent de construire l'espace européen de l'éducation. Ils favorisent également les projets culturels et linguistiques entre élèves, ainsi que les mobilités internationales (physiques comme virtuelles, avec [eTwinning](#) notamment).

Pour toutes les informations relatives à l'ouverture européenne et internationale des établissements scolaires, nous vous invitons à consulter la rubrique "[Europe et international](#)" du site académique. Un onglet dédié à la PFUE y sera prochainement disponible.

Nous ne saurions conclure sans remercier très chaleureusement les chargé.es de mission, les tutrices et tuteurs, les formatrices et formateurs, les webmestres et tous les professeur.es qui, au cours de l'année passée, ont mis leurs compétences au service de l'enseignement des LVE pour la réussite des élèves, la professionnalisation des enseignant.es stagiaires et l'accompagnement de leurs collègues. Nous savons, cette année encore, pouvoir compter sur l'engagement et la mobilisation de chacune et de chacun.

A toutes et à tous ainsi qu'à vos élèves, nous souhaitons une excellente année scolaire.

Allemand : Bertrand Klaeger, Mélanie Brehier
Allemand-lettres : Rémy Cortell
Anglais : Pascale Camps-Vaquer, Elodie Deglos, Edith Devilla, Corinne Escales, Jonathan Frances, Stéphane Kraitsowits, Charlotte Orabona, Violette Toubeau
Anglais-lettres : Patricia Lasausa, Marc Lewin, Marina Tajirian, Isabelle Valentin
Arabe : Frédérique Guglielmi-Foda
Chinois : Brigitte Guilbaud
Espagnol : Beatriz Beloqui, Cécile Cazassus, Anne Chauvigné-Diaz, Marie-France Lorente
Espagnol-lettres : Aurore Cortes-Cheyron
Italien : Frédéric Cherki
Portugais : Isabelle Leite
Russe : Christina Aguibetov

Le groupe des inspectrices et inspecteurs de langues vivantes